

La **Plateforme des ONG françaises pour la Palestine**, créée en 1993, est un réseau de **42** organisations de solidarité internationale engagées en faveur d'une paix juste et durable entre les peuples palestinien et israélien. La Plateforme oeuvre en ce sens en soutenant les revendications de ses partenaires palestiniens et israéliens.

1948-2018. Marche du retour et droit international

La situation en Palestine, où la résistance pacifique s'affirme comme choix stratégique, n'a pas atteint une telle violence de la part d'Israël depuis la dernière opération militaire contre Gaza en 2014.

Lancé le 30 mars à Gaza, le mouvement de protestation nommé *"Marche du Retour"*, émanant de la base populaire et non des appareils politiques, a pour objectif de rappeler le droit et d'en exiger l'application.

70 ans après la *"Nakba"*, le processus de terreur imposé par les milices juives puis la nouvelle armée israélienne qui a forcé des centaines de milliers de Palestiniens à fuir leurs foyers, les réfugiés veulent que soit reconnue la responsabilité israélienne dans leur tragédie historique et que leur droit de retourner chez eux, inscrit dans le droit international, devienne enfin une réalité.

Environ 70% des deux millions de Palestiniens de Gaza sont des réfugiés. Sous blocus depuis 11 ans, ils sont coincés dans ce qui ressemble à un camp de concentration, frappés par la pauvreté et le chômage, dans des conditions sanitaires et économiques indignes. Ils sont séparés d'Israël, à l'Est, par une clôture de barbelés, le long de laquelle une zone, agricole, leur est interdite. C'est là que des foules sans armes se rassemblent pour exiger le droit qui leur est dénié.



La Grande Marche du Retour à Gaza © photo : Daoud Kuttab

La répression israélienne peut être constitutive de crimes de guerre. Arguant d'un danger pour Israël, Tel-Aviv a ordonné la mort des manifestants. Des dizaines de snipers, protégés par des remblais de terre, tirent sur les civils qui s'approchent de la barrière. Hommes, femmes, enfants, personnel médical et journalistes identifiés, tous sont des cibles. Les médecins à Gaza témoignent de tirs à balles réelles dans des parties du corps qui entraîneront des handicaps à vie, d'usage de gaz incapacitants inédits, de munitions dévastatrices. Plus de 120 Palestiniens sont tombés sous les balles israéliennes, dont 62 pour la seule journée du 14 mai tandis qu'à Jérusalem on célébrait le transfert illégal de l'ambassade américaine, et plus de 14 000 sont blessés.

La condamnation internationale a été quasi unanime et les manifestations de solidarité avec les Palestiniens ont résonné dans le monde entier y compris à Tel-Aviv et Haïfa. Si le gouvernement français a condamné la violence israélienne, aucune mesure n'a été prise pour y mettre fin. Il en existe pourtant plusieurs à sa portée.

70 ans après la Nakba, Israël poursuit sa politique coloniale militaire en toute impunité, au détriment du droit international et en dépit de la non-violence des Palestiniens. La France sera-t-elle complice ? //

1 Résolution 194 de l'Assemblée générale de l'ONU du 11 décembre 1948.

2 Voir le courrier de la Plateforme Palestine au Président et au Ministre des Affaires étrangères du 24 avril 2018, <http://bit.ly/LettreGaza>

Les réfugiés palestiniens au Moyen-Orient se trouvent dans les 5 zones d'intervention de l'UNRWA, vivent dans des camps ou non et tous ne sont pas enregistrés auprès de l'UNRWA et donc pas forcément comptabilisés. Il y a également des réfugiés palestiniens en dehors de ces zones d'intervention qui peuvent bénéficier, eux, de l'assistance du Haut-Commissariat de l'ONU aux Réfugiés (HCR).

 **CISJORDANIE (dont Jérusalem-Est)**

809 738 réfugiés enregistrés (26% de la pop.)

19 camps de réfugiés

Citoyenneté palestinienne, égalité en droit avec les non réfugiés, (statut de résident permanent d'Israël à Jérusalem-Est)

 **LIBAN**

463 664 réfugiés enregistrés, 174 442 restants selon une étude libano-palestinienne de 2017

12 camps de réfugiés

Statut ambigu, permis de résidence permanent ou temporaire, très peu de droits, certains réfugiés sont clandestins

 **SYRIE**

543 014 réfugiés enregistrés, 438 000 restants

9 camps de réfugiés

Égalité en droit avec les Syriens sauf pour la citoyenneté, 254 000 déplacés internes à cause de la guerre, + 120 000 ont fui ailleurs

KOWEÏT

Environ **80 000 Palestiniens** (données de 2012)

Absence de droits spécifiques depuis la guerre du Golfe, considérés comme des étrangers

 **GAZA**

1 348 536 réfugiés enregistrés (66% de la pop.)

8 camps de réfugiés

Citoyenneté palestinienne, égalité en droit avec les non réfugiés

IRAK

Déchus de leurs droits depuis 2017, considérés comme étrangers Environ **4 000 réfugiés** palestiniens

Victimes des combats entre l'armée irakienne et l'EI, nombreux déplacés internes

 **JORDANIE**

2 175 491 réfugiés enregistrés

10 camps de réfugiés

Citoyenneté jordanienne et droits égaux pour la plupart des réfugiés palestiniens

EGYPTE

Entre **50 000 et 70 000 réfugiés** + 10 000 réfugiés palestiniens venus de Syrie

Absence de droits depuis les accords de Camp David, considérés comme des étrangers

LIBYE

6 063 réfugiés

(30 000 dans les années 1990)

Absence de droits spécifiques depuis les accords d'Oslo, considérés comme des étrangers

Depuis 2011 beaucoup ont fui le pays à cause des violences

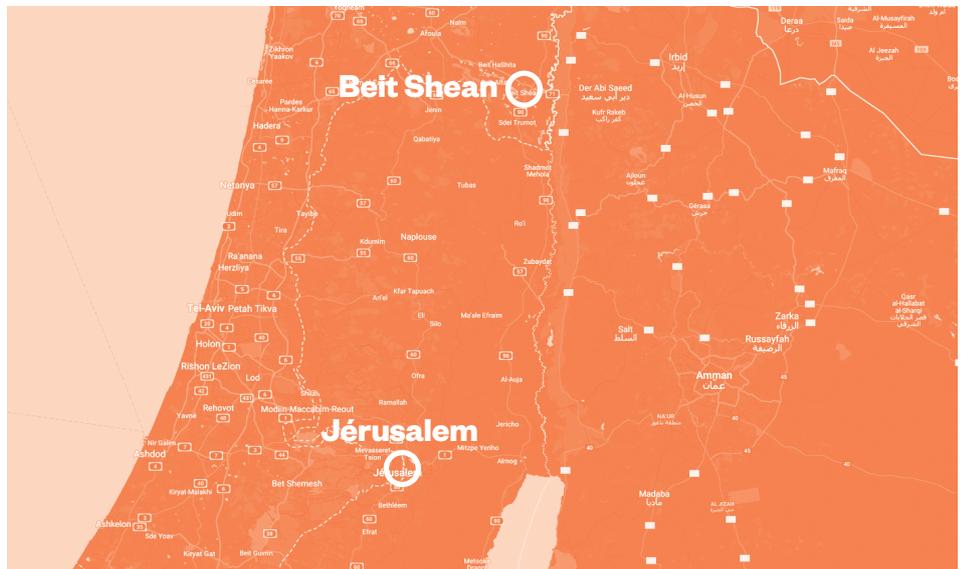
LES RÉFUGIÉS PALESTINIENS AUJOURD'HUI AU MOYEN-ORIENT



ZONE D'INTERVENTION DE L'UNRWA



Jona, Shadi et Amal, descendants de familles expulsées de Bisan. © photo : Israel Social TV.



De Bisan à Beit Shean, témoignages

A 90 ans, Abu Ahmad déambule dans les rue de Beit Shean en Israël, anciennement Bisan, village palestinien d'où il a été expulsé en 1948 alors qu'il n'était qu'un garçon. Il raconte à des jeunes descendants de familles expulsées de Bisan ses souvenirs du village avant la Nakba.

“Ça c'est moi. Je l'ai planté avec mes propres mains il y a 70 ou 75 ans. Cet arbre m'est très cher. Il y avait des garages, des cafés et des restaurants ici, et comme vous le voyez, tout est à l'abandon. Pourquoi ces vestiges sont-ils négligés ?”, se demande Abu Ahmad.

70 ans ont passé et aujourd'hui, Shadi, dont le grand-père a été expulsé du même village, écoute et réfléchit. Voudrait-il vivre ici ? “Oui certainement. Parce que c'est de là que je viens et je veux y retourner.”

Shadi vit à Nazareth et participe à un club de jeunes descendants de familles expulsées de Bisan. Ils se réunissent toutes les deux semaines et réfléchissent aux moyens de

réparer l'injustice faite à leur famille. Amal raconte : “on leur a dit de partir pour trois jours puis de revenir. Mon grand-père avait cloué des planches sur la porte pour que personne n'entre dans la maison. Il les a bien serrées et est parti. Sa femme avait un nouveau manteau et s'est rendu compte sur le chemin qu'elle l'avait oublié. Elle voulait retourner dans la maison pour le récupérer, mais ils se sont dit que c'était une affaire de trois jours. Le manteau était très important et cher à ses yeux. Ils se sont dit : dans trois jours on reviendra, pas besoin d'aller le chercher et... les trois jours ne se sont jamais terminés...”

La destinée du manteau est toujours inconnue, mais la maison est devenue un restaurant et l'église du village, le local d'une branche du parti du Likoud. Contrairement à d'autres villages palestiniens déracinés dont les terres sont demeurées vides jusqu'à aujourd'hui, Beit Shean a été construit sur les ruines de Bisan. Depuis les années 1950, des juifs israéliens vivent ici.

Retourner, une réalité possible ?

“On ne peut pas dire simplement “nous voulons revenir” parce qu'il y a des gens qui vivent dans les maisons que nous avons quittées.” explique Sama. “S'il y a de la volonté des deux côtés, nous pouvons vivre ensemble.”

Ahad pense la même chose : “Si nous acceptons les Juifs et si les Juifs nous acceptent et nous voient comme des êtres égaux à eux, alors nous pouvons vivre ensemble ici à Bisan. Pourquoi pas ? Juifs et Arabes peuvent vivre ensemble.” Sama tempère : “...oui c'est loin de la réalité. Il y a encore un long chemin à faire si cette solution est effectivement possible.”

Selon Jona, “il n'y aura jamais de coexistence possible si les Palestiniens ne peuvent pas revenir dans leurs communautés. ”

“Il y a trop d'évolutions encore attendues et qui sont loin de la réalité dans laquelle nous vivons aujourd'hui, mais nous sommes convaincus qu'une coexistence est possible ;” conclut Rita //

POUR EN SAVOIR + :

Quel est l'avis des résidents juifs israéliens de Beit Shean sur le droit au retour des Palestiniens ? Pour l'entendre, visionnez la vidéo d'Israel Social TV dont sont tirés ces témoignages : <http://bit.ly/bisanbshean>

INFOS PALESTINE N° 62 - DIRECTRICE DE PUBLICATION : Claude Léostic - COMITÉ DE RÉDACTION : Alice Garcia, Claude Léostic, AFPS, Cimade, LDH.

PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE

14, passage Dubail, 75010 Paris | Tel. : 01 40 36 41 46 | contact@plateforme-palestine.org | www.plateforme-palestine.org

MEMBRES : Amani // Artisans du Monde (Fédération) // Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) // Association France Palestine Solidarité (AFPS) // Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF) // Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM) // Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (Ceméa) Cimade // Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP) // Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire) // Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens (CBSP) // Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR-PO) // Comité Gaza Jérusalem Méditerranée // Comité Palestine Israël 44-49 // Enfants Réseau Monde/ Services (ERM/SERVICES) Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) // La Forge // Génération Palestine - Jeunes d'Europe pour le Droit, la Paix et la Solidarité // Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH) // Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - section française (LIFPL) // Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) // Mouvement de la Paix // Mouvement International de la Réconciliation (MIR) // Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN) // Pax Christi France // Secours Catholique - Caritas France // Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SID) // Terre des Hommes France // Union Juive Française pour la Paix (UJFP)

MEMBRES OBSERVATEURS : Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme (AEDH) // Amnesty International France // Association “Pour Jérusalem” // Association française de soutien aux réfugiés du Liban (Afran Saurel) Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID) // Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine // Fédération Nationale des Francas // Groupe d'Amitié Islamo-Christienne (GAIC) // Handicap International Médecins du Monde - France (MDM-France) // PalMed France // Première Urgence Internationale (PUJI) // Réseau d'information pour le développement et la solidarité internationale (RITIMO)